

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 09 AVRIL 2024**

Les membres du Conseil d'administration de la crèche municipale de CARGESE, régulièrement convoqués le trois avril deux mille vingt-quatre, sont réunis, l'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à dix heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Vannina **NEGRONI**.

Membres : 4

N°2024/04

MEMBRES PRÉSENTS	
NEGRONI Vannina	FRIMIGACCI Lucie
POGGI Dominique	LECA Ornella
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	
POGGI Dominique	

OBJET : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023.

La Présidente du Conseil d'administration de la crèche de Cargèse expose aux administrateurs présents que le compte de gestion de la crèche, tenu par le comptable public de l'établissement, retrace l'ensemble des dépenses et recettes qui ont été exécutées au cours de l'exercice budgétaire de 2023.

La Présidente dépose le compte de gestion sur la table du Conseil d'administration et propose à l'organe délibérant de l'approuver.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice budgétaire 2023 de la crèche municipale.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour : 4.

La Présidente du Conseil d'administration,
Vannina NEGRONI

